**PROCÉDURE ECANDIDATURE**

Si vous aviez créé un compte eCandidat l’année précédente, celui-ci n’est plus valide. Vous devez donc créer un nouveau compte



La candidature ne vaut pas inscription

**Candidater à l’IUT du Havre**

Connectez-vous à : <https://ecandidature.univ-lehavre.fr/>



Création de votre compte



**1) SAISIE DES INFORMATIONS DU CANDIDAT**

Vous devez obligatoirement renseigner les différentes rubriques indiquées





Sélectionnez votre nationalité,

Tapez votre INE.

Cliquez sur « suivant »



Cliquez sur « Enregistrer »

**VEUILLEZ ENSUITE COMPLÉTER CHAQUE ETAPE JUSQU’AU CHOIX DE LA FORMATION**

**ATTENTION**: à l’étape « Cursus externe » si vous ne trouvez pas votre établissement dans la liste proposée par le menu déroulant, veuillez envoyer un mail à iut-scol@univ-lehavre.fr

**2) CHOIX DE LA FORMATION**



Cliquez sur « nouvelle candidature »







 Attention au format de vos documents

Pour déposer vos pièces en ligne, cliquez sur le bouton **+** en face de chaque pièce



Vous pouvez ne pas être concerné par une pièce justificative. Dans ce cas cliquer ici.

Choisissez votre fichier à charger en respectant les consignes indiquées. **Attention : le nom des pièces justificatives ne doit pas comporter de caractères spéciaux.**



Si votre document contient plusieurs pages,

vous devrez les assembler en un seul et même fichier puis le charger



Une fois votre dossier complété, vous devrez **obligatoirement transmettre** votre candidature

**Si vous ne transmettez pas votre candidature votre dossier ne sera pas étudié**

**3) CONFIRMATION D’UNE CANDIDATURE**

**Si le jury retient votre candidature**, vous recevrez un mail vous informant que votre candidature a été retenue.

Vous devrez cependant **confirmer** celle-ci ou vous **désister** :

* Retourner sur la rubrique « CANDIDATURE »
* Ouvrir la formation pour laquelle votre candidature est retenue

Attention, les délais de confirmation peuvent être très courts

Vous avez reçu un avis favorable : vous devez confirmer ou vous désister



TOUTE CANDIDATURE NON CONFIRMÉE DANS LES DÉLAIS IMPARTIS SERA ANNULÉE AUTOMATIQUEMENT

Après confirmation de votre candidature vous pourrez, dès juillet 2022, procéder à votre inscription administrative

Procédure d’inscription :

<https://www-iut.univ-lehavre.fr/>